Genève, le 13 juillet 2021 Aux représentantes et représentants des médias

Communiqué de presse du département du territoire (DT)

Appel au respect de la signalisation

Durant l'abaissement partiel de la retenue de Verbois en mai dernier, le sentier pédestre du Rhône a été partiellement endommagé dans le secteur du Bois Carrien par un glissement de terrain. Un chemin alternatif et sécurisé sera proposé prochainement, mais dans l'intervalle, pour des raisons de sécurité, les usagers sont priés de se conformer à la signalétique en place et de suivre l'itinéraire proposé.

Le sentier pédestre du Rhône sur la commune d'Onex a subi un glissement de terrain le weekend du 22 au 23 mai dernier. Cet affaissement est situé dans le secteur du Bois Carrien, sur la berge du Rhône (rive gauche), et il a impacté le sentier pédestre sur une longueur de 30 mètres. Pour des raisons de sécurité le sentier a été fermé au public en vue d'entamer des travaux de consolidation. Une déviation provisoire a d'ores et déjà été mise en place.

Malheureusement, le canton constate depuis une semaine, que les barrières empêchant le passage sont systématiquement détruites ou déplacées. Malgré un renforcement du système de clôture, certaines personnes ont même eu recours à des pinces pour forcer le passage, en encourant ainsi et en faisant encourir à d'autres personnes un grave risque d'accident.





Prochainement le canton ouvrira un cheminement provisoire le long du Rhône de nature à assurer la sécurité des randonneurs. Une solution qui consistera en la création d'un contournement en forêt d'une longueur d'environ 50 mètres. Dans l'attente de la réalisation du nouveau contournement, le canton va continuer de réparer les barrières pour maintenir la

fermeture du chemin dangereux. Nous souhaitons rappeler au public l'importance de se conformer à la signalisation de déviation mise en place afin de préserver leur sécurité et celle de tous les usagers. Dès ce jour, une plainte à la police a été déposée contre X pour détérioration de matériel.

Pour toute information complémentaire: M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire, en contactant M. Luc Deley, responsable tourisme rural, OCAN, service de l'agronomie, DT, T. 022 388 55 43.